

Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'action de l'armée et de la gendarmerie, la réforme de l'armée, les efforts financiers nécessaires, la prochaine loi de programmation militaire, la concertation et la protection juridique du personnel en service, Paris le 13 juillet 2001.

Monsieur le Ministre,

Messieurs les Officiers Généraux,

Mesdames, Messieurs,

Avant de vous dire quelques mots, je voudrais vous faire part de ma tristesse, Paris n'aura pas les jeux olympiques en 2008 malgré une superbe candidature. Et je le regrette pour la France, pour les Français, pour tous nos champions. Mais s'agissant des jeux olympiques en France, nous n'avons certainement pas dit notre dernier mot.

Je vous remercie, monsieur le Ministre, de m'avoir invité, une nouvelle fois, à rencontrer à l'Hôtel de Brienne, en cette veille de la fête nationale, les principaux responsables de notre défense. C'est pour le chef des armées une occasion privilégiée de contacts et d'échanges à laquelle je suis particulièrement attaché.

J'ai eu l'occasion, au cours des semaines passées, de m'exprimer à plusieurs reprises sur des sujets qui concernent directement les armées.

Je me suis adressé en février au Conseil supérieur des réserves et j'ai rappelé le 8 juin, devant l'IHEDN, les principes qui fondent notre politique de défense. Plus récemment, à Colmar, j'ai évoqué la réforme des armées et la condition militaire.

Sans y revenir de manière détaillée, je souhaite aujourd'hui m'adresser plus particulièrement à ceux d'entre vous qui exercent des responsabilités de commandement dans les forces.

Et le message que je veux vous transmettre se fonde sur trois constats.

Le premier est une évidence qui mérite d'être rappelée. Vous êtes en charge, Mesdames et Messieurs, d'une armée nouvelle, profondément renouvelée, dont les capacités d'action ont été multipliées depuis cinq ans.

La suspension du service militaire, que j'ai décidée en accord avec le Gouvernement, n'est que l'ultime démarche d'un processus qui a conduit les armées, ancrées jusque-là dans leurs missions traditionnelles, à se rapprocher pour constituer, à la demande, une force interarmées, immédiatement disponible, parfaitement interopérable avec nos alliés.

Après les efforts considérables que cette démarche a exigés de chacun de vous, il est bon que vous ayez conscience de ce que vous êtes aujourd'hui. Une des armées les plus respectées d'Europe, qui a fourni et continue d'apporter une contribution majeure au règlement des crises balkaniques, qui équipe et soutient les forces africaines de maintien de la paix, qui coopère activement avec plus de 80 pays dans le monde.

Mais aussi une armée qui veille en permanence, dans la discrétion, sur la sécurité des Français. Et je pense à la Gendarmerie, à la défense aérienne, à la surveillance maritime. Et au-delà, à

notre force de dissuasion qui s'adapte à l'évolution des menaces pour maintenir sa crédibilité et garantir la protection de nos intérêts vitaux.

Vous pouvez en être légitimement fiers.

Mon deuxième constat est que tout n'est pas facile, pour autant. Le succès de la réforme n'est pas définitivement assuré et le moral des armées doit être consolidé.

Le Ministre de la Défense et moi-même sommes bien conscients de cette fatigue et de ce besoin légitime de reconnaissance qu'on éprouve dans les forces.

Nous en connaissons tous les raisons. Le poids des interventions en France et à l'extérieur, l'accumulation des restructurations, la disponibilité moindre des équipements, et le sentiment d'un décalage croissant avec la société civile pèsent sur le moral.

Les armées et la Gendarmerie ont besoin d'un cadre de référence et de ressources suffisantes.

C'est tout l'enjeu de la future loi de programmation militaire. Naturellement, elle ne répondra pas à toutes les attentes en matière de renouvellement des équipements. Mais elle préservera l'objectif du modèle d'armée 2015, actualisé par les enseignements tirés du Kosovo et de l'évolution des techniques. Elle garantira la consolidation de la professionnalisation, le niveau d'entraînement des forces et le format des armées. Elle maintiendra un effort de défense compatible avec nos engagements européens et internationaux.

C'est pourquoi j'ai jugé souhaitable que cette loi soit adoptée au plus vite en Conseil des ministres, dans l'intérêt national et pour répondre aux besoins des armées.

Mais je l'ai dit et je le répète, on ne peut attendre 2003 pour prendre les mesures catégorielles qui s'imposent et pour engager l'effort nécessaire de redressement du budget d'équipement.

Ces efforts financiers seraient pourtant insuffisants si les réformes importantes décidées par le ministre et les principaux responsables de la défense, avec mon plein accord, ne trouvaient rapidement leur aboutissement.

L'amélioration de la concertation, la protection des droits juridiques du personnel en service, la réorganisation de la maintenance, l'ouverture sur la société civile et la suppression des contraintes inutiles sont autant de chantiers bien engagés dont le succès dépend aussi de vous. Car c'est à vous que revient, dans les forces, la responsabilité essentielle de maintenir ou de restaurer la confiance. Elle exige un style de commandement moderne, respectueux des règles fondamentales de la discipline et de la disponibilité, mais fondé sur l'exemple. Il vous faut encourager et développer le sentiment de solidarité qui doit unir, au sein des groupements de gendarmerie, dans les régiments, sur les bâtiments de la Marine et sur les bases aériennes, les personnels de tout grade et de toute origine, membres d'une même communauté d'active et de réserve au service de la France.

Ce que j'ai vu lors de mes visites dans les forces et dans la Gendarmerie, au cours de l'année écoulée, me prouve que nous sommes sur la bonne voie.

Mon troisième et dernier constat tient à l'image que les Français ont de vous.

Contrairement à ce que beaucoup pensent, nos compatriotes savent ce que vous faites et ils vous en sont gré. Les études d'opinion les plus récentes témoignent de l'estime qu'ils vous portent.

La manière exemplaire, unique dans l'administration, dont ce ministère s'est réformé, les interventions massives de ces dernières années pour secourir dans l'urgence nos concitoyens victimes de catastrophes sont connues de tous et appréciées à leur juste valeur.

Jamais les Français n'ont eu une opinion aussi haute de leurs militaires.

En leur nom à tous, je vous exprime ma reconnaissance et celle de la Nation.

Vous avez toute ma confiance.

Je vous remercie.